

# La Motte Feuilly - Chateaumeillant



Une randonnée proposée par Sur les pas des Maîtres Sonneurs

Sur les pas des maîtres Sonneurs entre Berry et Bourbonnais, 3ème étape.



<b>Durée :</b>	4h40	<b>Difficulté :</b>	Facile
<b>Distance :</b>	15.66km	<b>Retour point de départ :</b>	Non
<b>Dénivelé positif :</b>	98m	<b>Moyen de locomotion :</b>	A pied
<b>Dénivelé négatif :</b>	109m	<b>Commune :</b>	Champillet (36160)
<b>Point haut :</b>	326m		
<b>Point bas :</b>	237m		

## Description

### Balilage Rouge et Blanc du GR® 654 commun avec le GRP® Pas des Maître Sonneurs

(D) Au gîte de la Motte-Feuilly, revenir vers le Château prendre la D36a à droite, s'engager sur la petite route à droite près d'un calvaire.

(1) À la Croix Jolie, obliquer à gauche sur la D36, laisser tout de suite la route de gauche et continuer. À l'entrée du village de Champillet, prendre à droite la Rue du Moulin (noter l'inscription sur la façade de l'ancienne hostellerie). Passer sur la digue de l'étang (juste avant l'église un jalon fait référence au chemin de Compostelle) et arriver à l'église de Champillet. Laisser l'église de Champillet à gauche et sortir du bourg.

(2) Prendre à droite en direction de la Combette. Une fois franchie l'ancienne voie ferrée, le chemin s'enfonce sous une voûte de châtaigniers et d'acacias. Arriver sur une route (D26a).

(3) Traverser la D26a et continuer en face. Couper la D26 et faire un droite/gauche pour prendre en face direction Le Breuil sur environ 300m. Juste au coin du premier bâtiment à gauche, prendre un chemin qui rejoint le hameau de La Bierge. Laisser deux routes à gauche en traversant La Bierge et rejoindre un croisement.

(4) Virer à gauche (Sud-Est) en direction de Meillaie (vue sur le clocher d'Urciers). Passer près d'un ancien lavoir bordé de peupliers. Couper la D71 et poursuivre par un chemin en face. Tourner à gauche pour passer sous un ancien pont de chemin de fer et obliquer sur la droite en empruntant une large piste. Dépasser Malterre et traverser une petite route. À l'intersection, prendre une route sur la droite. laisser la suivante à gauche pour gagner Le Magnoux. Prendre la suivante à gauche pour traverser le hameau vers l'Est et poursuivre sur environ 500m.

(5) À une patte d'oie, obliquer sur la droite pour ensuite emprunter un chemin. À la route tourner à gauche et suivre celle-ci. Négliger les deux routes suivantes à gauche. Quitter ici le GR® 654.

(6) Au croisement suivant, quitter la route et s'engager à gauche, retrouver ici le GR® 654, dans un chemin creux entre deux haies épaisses ; il conduit à La Bidoire, c'est l'entrée dans le département du Cher. Au premier carrefour, suivre la voie de gauche.

(7) Dans le hameau de La Bidoire, au niveau d'une croix, prendre à droite un chemin semi-goudronné sur environ 150m. Le laisser sur la droite et continuer tout droit dans un chemin herbeux qui devient ensuite plus caillouteux. Poursuivre sur environ 600m.

(8) Continuer en face puis virer à gauche pour franchir un petit pont (rivière la Sinaise). Le chemin s'élève vers le Nord-Ouest. Couper la D70 et prendre en face un chemin à travers les vignes de Châteaumeillant. Gagner un croisement.

### Points de passages

- D Gîte de groupe La Motte Feuilly**  
N 46.542364° / E 2.091393° - alt. 252m - km 0
- 1 La croix jolie**  
N 46.54554° / E 2.1037° - alt. 254m - km 1.18
- 2 À droite**  
N 46.54614° / E 2.11292° - alt. 247m - km 2.12
- 3 Combette rte 26a**  
N 46.53182° / E 2.10859° - alt. 278m - km 3.81
- 4 À gauche**  
N 46.5279° / E 2.12564° - alt. 292m - km 5.8
- 5 À droite**  
N 46.524782° / E 2.161384° - alt. 318m - km 8.86
- 6 Chemin**  
N 46.532633° / E 2.171798° - alt. 299m - km 10.29
- 7 Croix de la Bidoire**  
N 46.537368° / E 2.171441° - alt. 271m - km 10.84
- 8 Sortie d'un chemin caillouteux**  
N 46.54325° / E 2.17767° - alt. 259m - km 11.68
- 9 point d'altitude 261**  
N 46.55053° / E 2.16707° - alt. 257m - km 12.94
- A Mairie Chateaumeillant**  
N 46.560077° / E 2.195372° - alt. 246m - km 15.66

(9) Prendre à droite. Après une longue ligne droite, virer sur une petite route à gauche pour enjamber la D943. Environ 100m après le pont, prendre à droite un chemin qui descend jusqu'à la D70 ; la suivre à gauche (petit pont) et continuer sur la gauche pour arriver aux premières maisons de Châteaumeillant. Arriver Place du Docteur Guyot, prendre à droite. Traverser la place et prendre dans le coin opposé la rue de la Petite Promenade. Séparation avec le sentier GR® 654. Arriver à la Mairie de Châteaumeillant (A).

## Informations pratiques

Hébergements La Motte Feuilly, Chateaumeillant

Ravitaillement: Champillet, Chateaumeillant

Points d'eau La Motte Feuilly, Champillet, Chateaumeillant

## A proximité

**La Motte-Feuilly** : Plus petite commune du département (43 habitants), qui conserve le souvenir de Charlotte d'Albret, épouse de César Borgia. Elle mourut toute jeune au château en 1514 après y avoir passé 15 ans de sa vie. Sa fille fit ériger dans la petite église du village un tombeau en marbre pour y placer son cœur. Profané à la Révolution, il fut restauré en 1892 et voisine avec les tombes des seigneurs du lieu. Edifié au XIIe le château privé ne se visite pas.

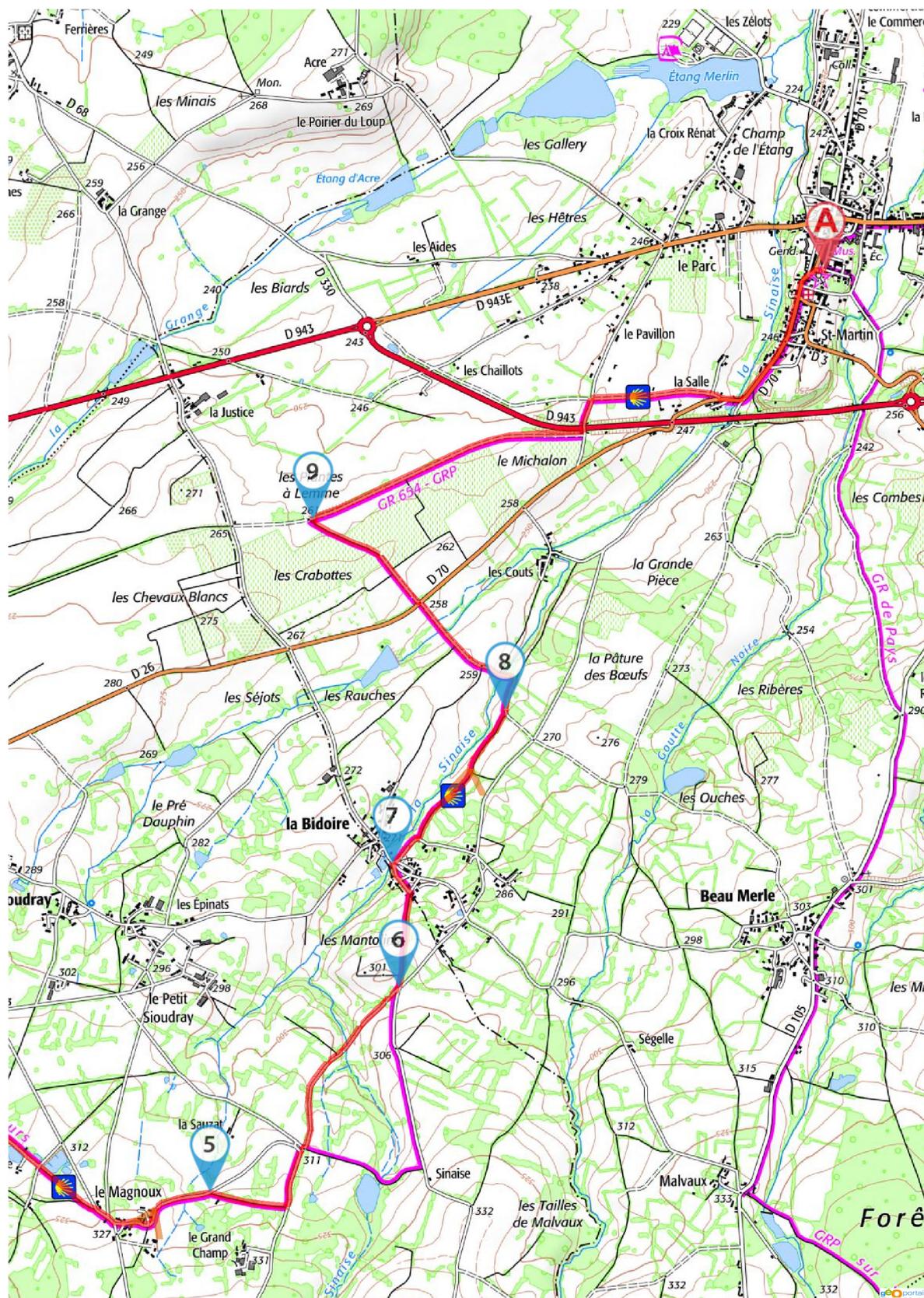
**Champillet** : Église Saint-Pierre du XIIe

**Chateaumeillant** : Musée Archéologique E. Chenon, Oppidum, Église Saint-Genest XIIe, Église du chapitre XIe, donjon, vignoble.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-la-motte-feuilly-chateaumeillant/>



Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



©2019 IGN

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



# LA CHARTE

du *visorandonneur*

## Préparation de sa randonnée



### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

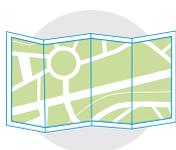
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



### PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

## Comportement pendant la randonnée



### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.**

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**